

Il est possible qu'une recherche attentive fasse découvrir en France plusieurs autres Lugdunum. Quoi qu'il en soit, ceux que nous connaissons me semblent autant de monuments du culte de Lugus, et ne peuvent prétendre avoir été chacun le centre de la Gaule à l'époque de l'indépendance.

Je ne prétends donc pas que l'assemblée générale des députés des Gaules à Lugdunum, depuis Auguste n'ait pas été une innovation ; j'ai simplement affirmé que la date de cette fête paraît concorder avec celle d'une fête celtique, que cette fête se célébrait en l'honneur du dieu Lugus. Or Lugdunum étant, si l'on me permet cette expression, sous le vocable du dieu Lugus (17) dont il avait pris le nom, comme plus tard tant de villages prirent des noms de saints, il était naturel que la fête du dieu y attirât un certain concours ; nos fêtes de village sont, à un certain point de vue, la continuation d'un usage païen, antérieur à la conquête romaine, et le succès de la fête d'Auguste en Gaule est dû non seulement au prestige et à l'autorité du vainqueur, mais encore à ce que, dans une certaine mesure, elle était la continuation d'un usage ancien. Je dis, dans une certaine mesure : dans la plupart des questions morales, il n'y a rien d'absolu, et malgré sa connaissance profonde de l'épigraphie, si M. Allmer croit que l'histoire et surtout l'histoire mythologique doit être traitée avec les procédés en usage chez les

---

(17) M. Vachez, dans son savant article intitulé : « Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum, » rapproche avec raison de cette doctrine le fait que, sous Tibère, un temple fut élevé à Lyon en l'honneur de *Mercurius Augustus* et de *Maia Augusta*, sa parèdre, voyez plus haut, p. 18.